

### **ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU SPA 2020**

Le Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille s'est réuni, dûment convoqué, le 28 janvier 2020 à 13h30, dans les locaux du Département du Finistère à la cité administrative de Ty Nay à Quimper, salle Christelle

**Nombre de délégués du comité syndical en exercice : 18 titulaires**  
**Nombre de voix délibératives : 20**

- Nombre de délégués titulaires présents : 13
  - Nombre de délégués titulaires excusés représentés par leur suppléant : 1
  - Nombre de délégués titulaires excusés ayant donné pouvoir : 1
  - Nombre de délégués titulaires excusés non représentés par leur suppléant et n'ayant pas donné pouvoir : 3
- Représentant 17 voix

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Le Syndicat mixte est doté d'un budget relatif au service public administratif (SPA).

Par délibération du 11 octobre 2017, le Comité syndical a décidé que ce budget est voté par chapitre et est présenté avec la nomenclature M14.

#### **En conséquence,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-1 et suivants ;

Vu l'article R.2221-72 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2017-09 du 11 octobre 2017 du Comité syndical portant choix du mode de vote du budget du service public administratif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Sur présentation par Monsieur Michaël QUERNEZ, Président, qui expose les dépenses et recettes de ce budget primitif relatif au service public administratif du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille ;

Après en avoir délibéré, le **Comité syndical**

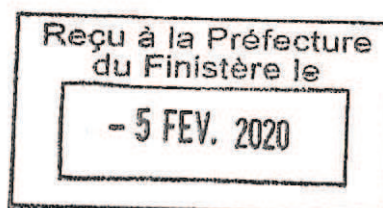
**DECIDE**

- de voter le budget primitif 2020 portant sur le service public administratif par chapitre, tel que présenté en annexe ;
- d'autoriser le Président à engager les dépenses qui y sont inscrites.

**Le Président du Syndicat mixte des ports de  
pêche-plaisance de Cornouaille,**

*M*

**Michaël Quernez**



*Appiché le* - 5 FEV. 2020

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SMPPPC**

Numéro SIRET : 20007666900015

POSTE COMPTABLE : Paierie Départementale

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

BUDGET : SPA

**ANNEE 2020**

<b>Code INSEE</b> 29220	<b>SMPPPC</b> SPA	<b>BP</b> 2020
----------------------------	----------------------	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,09	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	2,34	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	97,66	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FUNCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	10 574 194,51	10 202 279,81
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent) 371 914,70
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	10 574 194,51	10 574 194,51

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	10 437 744,06	12 576 647,48
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>	1 175 110,27	
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 963 793,15	(si solde positif)
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	12 576 647,48	12 576 647,48
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	23 150 841,99	23 150 841,99

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	3 306 311,00	0,00	4 498 069,83		4 498 069,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 241 000,00	0,00	2 241 000,00		2 241 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	8 000,00		8 000,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 547 811,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 747 069,83</b>		<b>6 747 069,83</b>
66	Charges financières	90 000,00	0,00	76 741,96		76 741,96
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	295 000,00		295 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	684 956,00		93 862,00		93 862,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			1 200 000,00		1 200 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>6 323 267,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 412 673,79</b>		<b>8 412 673,79</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	4 715 286,00		1 757 000,00		1 757 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	147 905,00		404 520,72		404 520,72
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 863 191,00</b>		<b>2 161 520,72</b>		<b>2 161 520,72</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 186 458,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 574 194,51</b>		<b>10 574 194,51</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

10 574 194,51

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	147 229,00	0,00	219 727,10		219 727,10
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	10 312 956,00	0,00	9 955 113,00		9 955 113,00
75	Autres produits de gestion courante	691 761,00	0,00	19 205,60		19 205,60
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>11 151 946,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 194 045,70</b>		<b>10 194 045,70</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>11 151 946,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 194 045,70</b>		<b>10 194 045,70</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	34 512,00		8 234,11		8 234,11
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>34 512,00</b>		<b>8 234,11</b>		<b>8 234,11</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 186 458,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 202 279,81</b>		<b>10 202 279,81</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

371 914,70

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

10 574 194,51

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

2 153 286,61

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	440 000,00	137 457,00	1 125 000,00		1 262 457,00
204	Subventions d'équipement versées	1 907 679,00	0,00	3 890 811,00		3 890 811,00
21	Immobilisations corporelles	66 000,00	5 638,92	263 000,95		268 639,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	2 455 000,00	1 032 014,35	4 818 000,00		5 850 014,35
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 868 679,00</b>	<b>1 175 110,27</b>	<b>10 096 811,95</b>		<b>11 271 922,22</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000,00	0,00	332 698,00		332 698,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>450 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>332 698,00</b>		<b>332 698,00</b>
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>5 318 679,00</b>	<b>1 175 110,27</b>	<b>10 429 509,95</b>		<b>11 604 620,22</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	34 512,00		8 234,11		8 234,11
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>34 512,00</b>		<b>8 234,11</b>		<b>8 234,11</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 353 191,00</b>	<b>1 175 110,27</b>	<b>10 437 744,06</b>		<b>11 612 854,33</b>
						+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>						<b>963 793,15</b>
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>12 576 647,48</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	490 000,00	0,00	2 065 612,34		2 065 612,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	491 192,00		491 192,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>490 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 556 804,34</b>		<b>2 556 804,34</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	218 772,00		218 772,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	7 639 550,42		7 639 550,42
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>			<b>0,00</b>	<b>7 858 322,42</b>		<b>7 858 322,42</b>
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>490 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 415 126,76</b>		<b>10 415 126,76</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	4 715 286,00		1 757 000,00		1 757 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	147 905,00		404 520,72		404 520,72
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 863 191,00</b>		<b>2 161 520,72</b>		<b>2 161 520,72</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 353 191,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 576 647,48</b>		<b>12 576 647,48</b>
						+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>0,00</b>
						=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>12 576 647,48</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

2 153 286,61



SMPPPC - 29 - SPA		BP	2020
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>		<b>A3</b>	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 498 069,83		4 498 069,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 241 000,00		2 241 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00		8 000,00
66	Charges financières	76 741,96	0,00	76 741,96
67	Charges exceptionnelles	295 000,00	0,00	295 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	93 862,00	404 520,72	498 382,72
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	1 200 000,00		1 200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 757 000,00	1 757 000,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>8 412 673,79</b>	<b>2 161 520,72</b>	<b>10 574 194,51</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 574 194,51</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 234,11	8 234,11
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	332 698,00	0,00	332 698,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 262 457,00	0,00	1 262 457,00
204	Subventions d'équipements versés	3 890 811,00	0,00	3 890 811,00
21	Immobilisations corporelles (6)	268 639,87	0,00	268 639,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 850 014,35	0,00	5 850 014,35
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>11 604 620,22</b>	<b>8 234,11</b>	<b>11 612 854,33</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	963 793,15
---	------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>12 576 647,48</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	219 727,10		219 727,10
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	9 955 113,00		9 955 113,00
75	Autres produits de gestion courante	19 205,60	0,00	19 205,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	8 234,11	8 234,11
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>10 194 045,70</b>	<b>8 234,11</b>	<b>10 202 279,81</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	371 914,70
------------------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 574 194,51
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	218 772,00	0,00	218 772,00
13	Subventions d'investissement	2 065 612,34	0,00	2 065 612,34
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	491 192,00	0,00	491 192,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		404 520,72	404 520,72
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 757 000,00	1 757 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>2 775 576,34</b>	<b>2 161 520,72</b>	<b>4 937 097,06</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	7 639 550,42
----------------------------	--------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 576 647,48
--	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>3 306 311,00</b>	<b>4 498 069,83</b>	
6041	Achats d'études (autres que terrains à aménager)	135 000,00	154 500,00	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	4 200,00	17 000,00	
60622	Carburants	32 000,00	35 000,00	
60623	Alimentation	500,00	500,00	
60628	Autres fournitures non stockées	12 000,00	12 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	25 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	160 000,00	140 000,00	
60633	Fournitures de voirie	120 000,00	20 000,00	
60636	Vêtements de travail	85 003,00	15 000,00	
6064	Fournitures administratives	10 000,00	15 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	10 000,00	
611	Contrats de prestations de services	227 200,00	127 200,00	
6132	Locations immobilières		0,00	
6135	Locations mobilières	18 000,00	44 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	150 000,00	410 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	1 385 000,00	2 830 000,00	
61551	Matériel roulant		6 145,00	
61558	Autres biens mobiliers	18 000,00	18 000,00	
6156	Maintenance	45 500,00	32 000,00	
6161	Assurance multirisques	67 000,00	64 000,00	
6168	Autres primes d'assurance		5 000,00	
617	Etudes et recherches	265 000,00	159 362,83	
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	7 600,00	
6184	Versements à des organismes de formation	49 860,00	56 110,00	
6185	Frais de colloques et séminaires	5 000,00	5 000,00	
6188	Autres frais divers	5 000,00	2 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 600,00	1 600,00	
6226	Honoraires	135 000,00	60 000,00	
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	10 000,00	
6237	Publications	10 000,00	10 000,00	
6238	Divers	10 000,00	5 000,00	
6256	Missions		1 000,00	
6257	Réceptions	2 000,00	5 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	11 000,00	
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	10 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	13 500,00	13 500,00	
62871	A la collectivité de rattachement	225 000,00	105 552,00	
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipales	448,00	0,00	
6288	Autres services extérieurs	50 000,00	50 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		0,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>2 241 000,00</b>	<b>2 241 000,00</b>	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 081 000,00	2 051 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	10 000,00	10 000,00	
64111	Rémunération principale	65 000,00	180 000,00	
64118	Autres indemnités	65 000,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 000,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		0,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>500,00</b>	<b>8 000,00</b>	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..		2 000,00	
6532	Frais de mission		250,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	500,00	750,00	
65888	Autres		5 000,00	

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011+012+014+65+656)		5 547 811,00	6 747 069,83	
66	Charges financières (b)	90 000,00	76 741,96	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	90 000,00	76 741,96	
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	295 000,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00	5 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles		290 000,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	684 956,00	93 862,00	
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	684 956,00	93 862,00	
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)		1 200 000,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		6 323 267,00	8 412 673,79	
023	Virement à la section d'investissement	4 715 286,00	1 757 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	147 905,00	404 520,72	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	147 905,00	404 520,72	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		4 863 191,00	2 161 520,72	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		4 863 191,00	2 161 520,72	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 186 458,00	10 574 194,51	

+	
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 574 194,51

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	147 229,00	219 727,10	
70388	Autres redevances et recettes diverses	42 000,00	57 677,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	101 000,00	151 200,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	4 229,00	10 850,10	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	10 312 956,00	9 955 113,00	
744	FCTVA		107 113,00	
7488	Autres attributions et participations	10 312 956,00	9 848 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	691 761,00	19 205,60	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	691 761,00	19 205,60	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = (70+74+75+013)		<b>11 151 946,00</b>	<b>10 194 045,70</b>	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>11 151 946,00</b>	<b>10 194 045,70</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	34 512,00	8 234,11	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp.	34 512,00	8 234,11	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>34 512,00</b>	<b>8 234,11</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>11 186 458,00</b>	<b>10 202 279,81</b>	

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	371 914,70
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 574 194,51</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = Dt 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	440 000,00	1 125 000,00	
2031	Frais d'études	415 000,00	1 097 000,00	
2033	Frais d'insertion	5 000,00	8 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	20 000,00	20 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 907 679,00	3 890 811,00	
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	1 907 679,00	700 345,98	
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations		3 190 465,02	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	66 000,00	263 000,95	
21571	Matériel roulant - Voirie	35 000,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	7 500,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		107 500,95	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		14 000,00	
2182	Matériel de transport		90 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000,00	15 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	9 000,00	28 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 455 000,00	4 818 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 455 000,00	4 818 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		0,00	
Total des dépenses d'équipement		4 868 679,00	10 096 811,95	
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000,00	332 698,00	
1641	Emprunts en euros	450 000,00	332 698,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
275	Dépôts et cautionnements versés		0,00	
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	
Total des dépenses financières		450 000,00	332 698,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		5 318 679,00	10 429 509,95	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	34 512,00	8 234,11	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	34 512,00	8 234,11	
13911	Etat et établissements nationaux	29 481,00	8 234,11	
13913	Départements	5 031,00	0,00	
13918	Autres		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		34 512,00	8 234,11	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 353 191,00	10 437 744,06	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

1 175 110,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

963 793,15

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

12 576 647,48

SMPPPC - 29 - SPA		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	490 000,00	2 065 612,34	
1322	Régions	340 000,00	1 888 750,00	
13248	Autres communes	150 000,00	176 862,34	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		491 192,00	
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études		491 192,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>490 000,00</b>	<b>2 556 804,34</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves		7 858 322,42	
10222	F.C.T.V.A.		218 772,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		7 639 550,42	
<b>Total des recettes financières</b>			<b>7 858 322,42</b>	
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>490 000,00</b>	<b>10 415 126,76</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement	4 715 286,00	1 757 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	147 905,00	404 520,72	
28031	Amortissements des frais d'études	45 052,00	0,00	
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études		149 491,76	
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations		139 048,55	
28051	Concessions et droits similaires	5 057,00	5 056,60	
28087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à dispo		44 908,32	
281571	Matériel roulant		4 523,00	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	10 265,00	3 277,51	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		1 822,68	
281782	Matériel de transport	81 000,00	47 095,80	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	572,00	430,80	
28188	Autres immobilisations corporelles	5 959,00	8 865,70	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 863 191,00</b>	<b>2 161 520,72</b>	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>4 863 191,00</b>	<b>2 161 520,72</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>5 353 191,00</b>	<b>12 576 647,48</b>	

<b>RESTES A REALISER 2019 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>12 576 647,48</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
---

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	IV										TOTAL	
	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8		9
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains,	Action économique	
<b>INVESTISSEMENT</b>												
<b>DEPENSES</b>												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 429 509,95	0,00	10 429 509,95
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 206 000,95	0,00	6 206 000,95
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 990 811,00	0,00	3 990 811,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 437 744,06	0,00	10 437 744,06
RAR N-1 et reports	963 793,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 175 110,27	0,00	2 138 903,42
Total cumulé dépenses d'investissement	963 793,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 612 854,33	0,00	12 576 647,48
<b>RECETTES</b>												
Total recettes de l'exercice	7 639 550,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 937 097,06	0,00	12 576 647,48
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	7 639 550,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 937 097,06	0,00	12 576 647,48
<b>FONCTIONNEMENT</b>												
<b>DEPENSES</b>												
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 574 194,51	0,00	10 574 194,51
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 574 194,51	0,00	10 574 194,51
<b>RECETTES</b>												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 202 279,81	0,00	10 202 279,81
RAR N-1 et reports	371 914,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371 914,70
Total cumulé recettes de fonctionnement	371 914,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 202 279,81	0,00	10 574 194,51

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, les caisses d'écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CCCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>													
<b>DEPENSES</b>													
	Total dépenses d'investissement	963 793,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 612 854,33	0,00	12 576 647,48
	Dépenses réelles	963 793,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 604 620,22	0,00	12 566 413,37
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	963 793,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	963 793,15
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	963 793,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	963 793,15
15	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 698,00	0,00	332 698,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 698,00	0,00	332 698,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 262 457,00	0,00	1 262 457,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 234 457,00	0,00	1 234 457,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 890 811,00	0,00	3 890 811,00
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 345,98	0,00	700 345,98
204172	Autres EPL - Bâtimens et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 190 465,02	0,00	3 190 465,02
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 639,87	0,00	266 639,87
21571	Matériel roulant - Véhic	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 982,47	0,00	111 982,47
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 904,40	0,00	15 904,40
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 253,00	0,00	29 253,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 850 814,35	0,00	5 850 814,35
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 844 776,75	0,00	5 844 776,75
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 235,60	0,00	5 235,60
	<b>Dépenses d'ordre</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 234,11	0,00	8 234,11
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 234,11	0,00	8 234,11
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 234,11	0,00	6 234,11
13913	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<b>RECETTES</b>													
	Total recettes d'investissement	7 639 550,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 937 097,06	0,00	12 576 647,48
	Recettes réelles	7 639 550,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 775 576,34	0,00	10 415 126,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 639 550,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 118 772,00	0,00	7 858 322,42
10222	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 118 772,00	0,00	2 118 772,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 639 550,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 639 550,42
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 065 612,34	0,00	2 065 612,34
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 868 750,00	0,00	1 868 750,00
13248	Autres collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 862,34	0,00	176 862,34
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	491 192,00	0,00	491 192,00
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	491 192,00	0,00	491 192,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 161 520,72	0,00	2 161 520,72
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757 000,00	0,00	1 757 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757 000,00	0,00	1 757 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 520,72	0,00	404 520,72
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 491,76	0,00	149 491,76
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 048,55	0,00	139 048,55
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 056,60	0,00	5 056,60
28087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disp	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 908,32	0,00	44 908,32
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 523,00	0,00	4 523,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 277,51	0,00	3 277,51
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 822,68	0,00	1 822,68
281782	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 095,80	0,00	47 095,80
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430,60	0,00	430,60
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 865,70	0,00	8 865,70
<b>FONCTIONNEMENT</b>													
<b>DEPENSES</b>													
	Total dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 574 194,51	0,00	10 574 194,51
	Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 412 673,79	0,00	8 412 673,79
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 498 069,83	0,00	4 498 069,83

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

## A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6041	Achats d'études (autres que terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 500,00	0,00	154 500,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 200,00	0,00	127 200,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00	0,00	44 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410 000,00	0,00	410 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 830 000,00	0,00	2 830 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 145,00	0,00	5 145,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00	0,00	64 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 362,83	0,00	159 362,83
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00	0,00	7 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 110,00	0,00	56 110,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
6231	Annunces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	13 500,00

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

## A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
62871	A la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 552,00	0,00	105 552,00
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
912	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 241 000,00	0,00	2 241 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 051 000,00	0,00	2 051 000,00
6336	Coalisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00
64116	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Coalisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6532	Frais de mission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	250,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	750,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 741,96	0,00	76 741,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 741,96	0,00	76 741,96
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 000,00	0,00	295 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	0,00	290 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 862,00	0,00	93 862,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 862,00	0,00	93 862,00
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 161 520,72</b>	<b>0,00</b>	<b>2 161 520,72</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757 000,00	0,00	1 757 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757 000,00	0,00	1 757 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 520,72	0,00	404 520,72
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 520,72	0,00	404 520,72
	<b>RECETTES</b>												
	Total recettes de fonctionnement	371 914,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 202 279,81	0,00	10 574 194,51
	Recettes réelles	371 914,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 194 045,70	0,00	10 565 960,40
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	371 914,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371 914,70

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	371 914,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371 914,70
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 727,10	0,00	219 727,10
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 677,00	0,00	57 677,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 200,00	0,00	151 200,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 850,10	0,00	10 850,10
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 955 113,00	0,00	9 955 113,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 113,00	0,00	107 113,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 848 000,00	0,00	9 848 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 205,60	0,00	19 205,60
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 205,60	0,00	19 205,60
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 234,11</b>	<b>0,00</b>	<b>8 234,11</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 234,11	0,00	8 234,11
717	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 234,11	0,00	8 234,11

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).



SMPPPC - 29 - SPA	BP	2020
-------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	371 914,70	371 914,70
Restes à réaliser - reports	371 914,70	371 914,70
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi	371 914,70	371 914,70

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1.1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	8 Aménagement et services urbains,	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>10 574 194,51</b>	<b>10 574 194,51</b>
Dépenses de l'exercice	10 574 194,51	10 574 194,51
011 Charges à caractère général	4 498 069,83	4 498 069,83
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 241 000,00	2 241 000,00
022 Dépenses imprévues ( fonctionnement )	1 200 000,00	1 200 000,00
023 Virement à la section d'investissement	1 757 000,00	1 757 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	404 520,72	404 520,72
65 Autres charges de gestion courante	8 000,00	8 000,00
66 Charges financières	76 741,96	76 741,96
67 Charges exceptionnelles	295 000,00	295 000,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	93 862,00	93 862,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>10 202 279,81</b>	<b>10 202 279,81</b>
Recettes de l'exercice	10 202 279,81	10 202 279,81
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 234,11	8 234,11
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	219 727,10	219 727,10
74 Dotations, subventions et participations	9 955 113,00	9 955 113,00
75 Autres produits de gestion courante	19 205,60	19 205,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1.2

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

## DETAIL INVESTISSEMENT

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>963 793,15</b>	<b>963 793,15</b>
Restes à réaliser - reports	963 793,15	963 793,15
Non individualisées en opérations	963 793,15	963 793,15
001 - Solde d'exécution de la section d'investis	963 793,15	963 793,15
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>7 639 550,42</b>	<b>7 639 550,42</b>
Recettes de l'exercice	7 639 550,42	7 639 550,42
Non affectées aux opérations	7 639 550,42	7 639 550,42
10 Dotations, fonds divers et réserves	7 639 550,42	7 639 550,42

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des recettes de l'exercice ainsi que des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	8 Aménagement et services urbains, environnement	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>11 612 854,33</b>	<b>11 612 854,33</b>
Dépenses de l'exercice	10 437 744,06	10 437 744,06
Non individualisées en opérations	10 437 744,06	10 437 744,06
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	8 234,11	8 234,11
16 Emprunts et dettes assimilées	332 698,00	332 698,00
20 Immobilisations incorporelles	1 125 000,00	1 125 000,00
204 Subventions d'équipement versées	3 890 811,00	3 890 811,00
21 Immobilisations corporelles	263 000,95	263 000,95
23 Immobilisations en cours	4 818 000,00	4 818 000,00
Restes à réaliser - reports	1 175 110,27	1 175 110,27
Non individualisées en opérations	1 175 110,27	1 175 110,27
20 Immobilisations incorporelles	137 457,00	137 457,00
21 Immobilisations corporelles	5 638,92	5 638,92
23 Immobilisations en cours	1 032 014,35	1 032 014,35
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>4 937 097,06</b>	<b>4 937 097,06</b>
Recettes de l'exercice	4 937 097,06	4 937 097,06
Non affectées aux opérations	4 937 097,06	4 937 097,06
021 Virement de la section de fonctionnement	1 757 000,00	1 757 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	404 520,72	404 520,72
10 Dotations, fonds divers et réserves	218 772,00	218 772,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	2 065 612,34	2 065 612,34
204 Subventions d'équipement versées	491 192,00	491 192,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SMPPPC - 29 - SPA		BP	2020
-------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SMPPPC - 29 - SPA	BP	2020
-------------------	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.1</b>
<b>CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB990071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux actuel	Devise				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
DL02211380	SA ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	02/12/2004		30/03/2018	3 822 938,45	F			3,96	0,43711		X		A-1
02255692010	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTERE	25/11/2011		15/12/2018	19 850,78	F			3,57	5,46646		X		A-1
02255692370	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTERE	25/11/2011		15/12/2018	99 254,05	F			3,57	3,57285		X		A-1
10952919	SA CREDIT LYONNAIS - LCL	13/12/2010		15/12/2018	26 666,09	F			3,15	3,15		C		A-1
10952929	SA CREDIT LYONNAIS - LCL	13/12/2010		15/12/2018	106 666,69	F			3,15	5,38559		C		A-1
10952935	SA CREDIT LYONNAIS - LCL	13/12/2010		15/12/2018	133 333,31	F			3,15	5,38559		C		A-1
13932548	SA CREDIT LYONNAIS - LCL	06/09/2013		31/07/2018	220 000,00	F			2,96	3,02505		C		A-1
13932552	SA CREDIT LYONNAIS - LCL	06/09/2013		31/07/2018	22 000,00	F			2,98	3,02505		C		A-1
14931658	SA CREDIT LYONNAIS - LCL	01/06/2014		06/07/2018	24 000,00	F			2,5	2,53754		C		A-1
14931705	SA CREDIT LYONNAIS - LCL	01/06/2014		31/07/2018	240 000,00	F			2,5	2,53754		C		A-1
14931716	SA CREDIT LYONNAIS - LCL	01/06/2014		31/07/2018	240 000,00	F			2,5	2,53754		C		A-1
30047 14070 000	BANQUE CIC OUEST	15/12/2017		15/10/2018	49 947,00	F			1,65	1,64871		X		A-1
30047 14070 000	BANQUE CIC OUEST	15/12/2017		15/10/2018	51 000,00	F			1,65	1,64871		X		A-1
30047 14070 000	BANQUE CIC OUEST	15/12/2017		15/10/2018	300 000,00	F			1,65	1,64871		X		A-1
30047 14070 000	BANQUE CIC OUEST	15/12/2017		15/10/2018	50 000,00	F			1,65	1,64871		X		A-1
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	15/10/2016		15/10/2018	169 000,00	F			1,65	1,64871		X		A-1
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	27/09/2016		15/10/2018	56 052,96	F			1,6	1,60065		X		A-1
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	27/09/2016		15/10/2018	135 994,02	F			1,6	1,60065		X		A-1
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	23/07/2013		25/07/2018	464 799,90	F			2,97	2,97165		X		A-1
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	06/06/2012		10/06/2018	267 025,54	F			3,7	5,24139		X		A-1
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	27/09/2016		15/10/2018	457 921,78	F			1,6	1,6		X		A-1
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	22/12/2009		31/12/2018	186 666,65	V	EURIBOR		0,45	3,56598		C		A-1
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	22/12/2009		31/12/2018	213 147,06	F			3,61	6,66962		C		A-1
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	27/09/2016		15/10/2018	5 642,91	F			1,6	1,60065		X		A-1
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	06/06/2012		10/06/2018	145 014,19	F			3,7	5,24139		X		A-1

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominat (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuel					
									net					
30047 14078 000	BANQUE CIC OUEST	27/09/2016		15/10/2018	133 548,76 F			1,6	1,60065		A	X	O	A-1
<b>Total général</b>					3 822 939,45									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominat : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020										Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice
	Couverture ? D/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)			
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 165 890,40					332 697,35	76 741,96	0,00	0,00		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 165 890,40					332 697,35	76 741,96	0,00	0,00		
DL02211380	N	0,00		1 318,01	0,17 F		0,43711		1 318,01	13,02	0,00	0,00		
00255692010	N	0,00		15 954,49	6,92 F		5,46646		2 047,81	569,93	0,00	0,00		
00255692370	N	0,00		79 822,66	6,92 F		3,57285		10 239,01	2 848,67	0,00	0,00		
10952919	N	0,00		20 000,03	5,92 F		3,15		3 333,33	630,09	0,00	0,00		
10952929	N	0,00		80 000,03	5,92 F		5,38559		13 333,33	2 520,00	0,00	0,00		
10952935	N	0,00		99 999,97	5,92 F		5,38559		16 666,67	3 150,00	0,00	0,00		
13932546	N	0,00		180 000,00	8,50 F		3,02505		20 000,00	5 453,40	0,00	0,00		
13932552	N	0,00		18 000,00	8,50 F		3,02505		2 000,00	545,34	0,00	0,00		
14931658	N	0,00		20 000,00	9,50 F		2,53754		2 000,00	508,33	0,00	0,00		
14931705	N	0,00		200 000,00	9,50 F		2,53754		20 000,00	5 083,33	0,00	0,00		
14931716	N	0,00		200 000,00	9,50 F		2,53754		20 000,00	5 083,33	0,00	0,00		
30047 14070 000	N	0,00		43 974,18	12,75 F		1,64871		3 060,53	725,57	0,00	0,00		
30047 14070 000	N	0,00		44 901,26	12,75 F		1,64871		3 125,05	740,87	0,00	0,00		
30047 14070 000	N	0,00		264 125,03	12,75 F		1,64871		18 382,65	4 358,06	0,00	0,00		
30047 14070 000	N	0,00		44 020,84	12,75 F		1,64871		3 063,78	726,34	0,00	0,00		
30047 14070 000	N	0,00		148 790,44	12,75 F		1,64871		10 355,56	2 455,04	0,00	0,00		
30047 14078 000	N	0,00		48 767,41	11,75 F		1,60065		3 720,14	780,50	0,00	0,00		
30047 14078 000	N	0,00		118 366,77	11,75 F		1,60065		9 025,71	1 893,87	0,00	0,00		
30047 14078 000	N	0,00		391 027,63	8,50 F		2,97165		39 537,43	11 613,52	0,00	0,00		
30047 14078 000	N	0,00		216 119,23	7,42 F		5,24198		23 706,85	7 996,41	0,00	0,00		
30047 14078 000	N	0,00		398 566,97	11,75 F		1,6		30 391,55	6 377,07	0,00	0,00		
30047 14078 000	N	0,00		133 333,31	4,92 V		EURIBOR		26 666,67	600,00	0,00	0,00		
30047 14078 000	N	0,00		157 545,93	4,92 F		6,66962		29 314,87	5 687,41	0,00	0,00		
30047 14078 000	N	0,00		4 911,50	11,75 F		1,60065		374,51	78,58	0,00	0,00		
30047 14078 000	N	0,00		120 066,25	7,42 F		5,24139		13 170,47	4 442,45	0,00	0,00		
30047 14078 000	N	0,00		116 238,46	11,75 F		1,60065		8 863,42	1 859,82	0,00	0,00		

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
<b>Total général</b>		0,00		3 165 880,40					332 637,35	76 741,96	0,00	

## Emprunts et Dettes au 01/01/2020

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-7 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

## A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement défrayé de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 165 860,40					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

SMPPPC - 29 - SPA	BP	2020
-------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, teneur, swaption).  
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)</b>	<b>A2.6</b>

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666 .

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A3</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			08/12/2017
600,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	5	08/12/2017
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	08/12/2017
Linéaire	204 Subv d'équip versées - Biens immob, installations - CCIMBO	15	08/12/2017
Linéaire	204 Subv d'équip versées - Biens mob, matériel, études - CCIMBO	5	08/12/2017
Linéaire	2051 Logiciels et propriété intellectuelle	2	08/12/2017
Linéaire	21318 Bâtiments	25	08/12/2017
Linéaire	21318 Bâtiments légers, abris	10	08/12/2017
Linéaire	2135 Agencements, aménag. de bât., install. électriq. et téléph.	15	08/12/2017
Linéaire	2135 Ascenseurs	25	08/12/2017
Linéaire	2135 Pompes, appareils électroméc, instal et appareils de chauff	15	08/12/2017
Linéaire	2138 Constructions et acquisitions de navires	25	08/12/2017
Linéaire	21571 Camions et véhicules industriels	8	08/12/2017
Linéaire	21578 Outillages	7	08/12/2017
Linéaire	2158 Appareils de levage	25	08/12/2017
Linéaire	2158 Equipements de garage et d'ateliers	12	08/12/2017
Linéaire	2158 Equipements de quai (échelles, défenses, organeaux...)	7	08/12/2017
Linéaire	2158 Pontons, catways	20	08/12/2017
Linéaire	2182 Voitures	7	08/12/2017
Linéaire	2183 Matériel de bureau électrique ou électronique	7	08/12/2017
Linéaire	2183 Matériel informatique	4	08/12/2017
Linéaire	2184 Mobilier	12	08/12/2017
Linéaire	2188 Autres matériels (y compris moyens nautiques légers)	7	08/12/2017
Linéaire	2188 Coffre-fort	20	08/12/2017
Linéaire	2158 Pontons et passerelles d'occasion	10	17/10/2018
Linéaire	2158 Equipements cale de carénage	10	07/12/2018
Linéaire	2188 Equipements de plongée	3	07/12/2018
Linéaire	2158 Chaines de mouillage (chaines filles)	4	27/06/2019
Linéaire	2158 Chaines de mouillage (chaines mères)	15	27/06/2019
Linéaire	2158 Pieux	30	17/12/2019

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)	93 862,00		422 966,00	516 828,00	256 138,00	260 690,00
Provision dragage	93 862,00	01/01/2018	422 966,00	516 828,00	256 138,00	260 690,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>93 862,00</b>		<b>422 966,00</b>	<b>516 828,00</b>	<b>256 138,00</b>	<b>260 690,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Autres provisions pour risques et charges	Provision dragage	686 138,00	8	422 966,00	93 862,00	169 310,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES</b> =A + B		340 932,11	340 932,11
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		332 698,00	332 698,00
1641	Emprunts en euros	332 698,00	332 698,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		8 234,11	8 234,11
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	8 234,11	8 234,11
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	340 932,11	1 175 110,27	D001 963 793,15	2 479 835,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RÉCETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 380 292,72</b>	<b>III 2 380 292,72</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>218 772,00</b>	<b>218 772,00</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	218 772,00	218 772,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>2 161 520,72</b>	<b>2 161 520,72</b>
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	0,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	149 491,76	149 491,76
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	139 048,55	139 048,55
28051	Concessions et droits similaires	5 056,60	5 056,60
28087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à dispo	44 908,32	44 908,32
281571	Matériel roulant	4 523,00	4 523,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 277,51	3 277,51
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 822,68	1 822,68
281782	Matériel de transport	47 095,80	47 095,80
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	430,80	430,80
28188	Autres immobilisations corporelles	8 865,70	8 865,70
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 757 000,00	1 757 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>2 380 292,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 639 550,42</b>	<b>10 019 843,14</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 479 835,53
Ressources propres disponibles	IV 10 019 843,14
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) + 7 540 007,61</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A7.2.1</b>
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	0,00		<b>Total des recettes réelles</b>	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	0,00		<b>Total des recettes d'ordre</b>	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00		<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

## ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

### A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)



SMPPPC - 29 - SPA	BP	2020
-------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
	Dépenses nettes (a-c)				
	<b>RECETTES (b)</b>				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
(2) Ensemble des réalisations communes (hors restes à réaliser).  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.  
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
(7) Indiquer le chapitre

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indicateurs ou devises pouvant modifier l'emprunt		Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																			
<b>TOTAL GENERAL</b>																			

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 10 194 045,70</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 4511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

SMPPPC - 29 - SPA	BP	2020
-------------------	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/07/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>						

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b> (article L. 2311-7 du CGCT)	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.



SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
<b>SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B2.2</b>
<b>SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B3</b>
<b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	

<b>Libellé de la recette :</b>							
<b>Reste à employer au 01/01/N :</b>							
<b>Recettes</b>				<b>Dépenses</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N :</b>							

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/N :</b>				0,00			
<b>TOTAL Recettes</b>				<b>TOTAL Dépenses</b>			
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/N :</b>							

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020**

IV  
C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1	0	1	1	0	1
Directeur général des services	A	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		1	0	1	1	0	1
Ingénieur Territorial	A	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/JINT/B9500102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.  
 (2) Catégories : A, B ou C.  
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.  
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).  
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a\* : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à rétablissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-6 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b> <b>(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
AUDIERNE - CALE ET AIRE DE CARENAGE	AUDIERNE - CALE ET AIRE CARENAGE	01/01/2018	N°2018-29 du 17/10/2018	SPA
CONCARNEAU - PONTON QUAI EST	CONCARNEAU - PONTON QUAI EST	01/01/2020	N°2019-022 du 27/06/2019	SPA

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
-------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>TOTAL</b>						

SMPPPC - 29 - SPA	BP 2020
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,  
A Pont-l'Abbé, le **28 JAN. 2020**

Le Président,

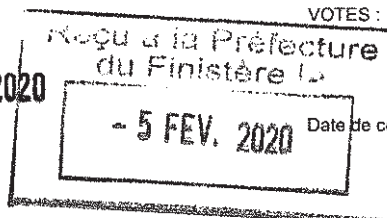
Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 14  
 Nombre de suffrages exprimés : 13  
 VOTES : Pour : 13

Contre : 0  
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session **28 JAN. 2020**

A Pont-l'Abbé, le .....

Les membres du Comité syndical,



Date de convocation : **22 JAN. 2020**





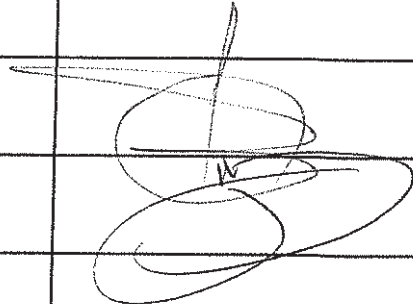
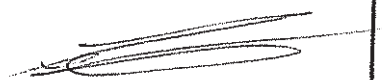
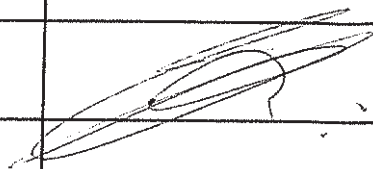
Madame BONNARD-LE FLOC'H Frédérique - Titulaire	
Madame ABIVEN Bernadette - Suppléante	
Monsieur MAVIC Thierry - Titulaire	
Madame PLOUHINEC Jocelyne - Suppléante	
Monsieur MELLOUET Roger - Titulaire	
Monsieur LE BOURDON Stéphane - Suppléant	
Madame POITEVIN Jocelyne - Titulaire	
Monsieur GUILLON Didier - Suppléant	
Monsieur QUERNEZ Michaël - Titulaire	
Madame HURUGUEN Armelle - Suppléante	
Monsieur FRANCOIS Jacques - Titulaire	
Madame RIOUAL-GUYADER Maryse - Suppléante	
Madame TANNEAU Nathalie - Titulaire	

## IV - ANNEXES


IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Monsieur MOULLEC Yvan - Suppléante	
Madame ZIEGLER Nicole - Titulaire	
Monsieur BIGER Thierry - Suppléant	
Monsieur GHACHEM Karim - Titulaire	
Monsieur CHESNAIS-GIRARD Loïg - Suppléant	
Madame LE MEUR Gaël - Titulaire	
Monsieur JOURDAIN Roland - Suppléant	
Madame LE BRETON-HELWIG Michelle - Titulaire	
Monsieur QUILLIVIC Bruno -Suppléant	
Monsieur FIDELIN André - Titulaire	
Monsieur BIGOT Marc - Suppléant	
Monsieur JULLIEN Bruno - Titulaire	
Monsieur VIGOUROUX Alain - Suppléant	
Monsieur LE BALCH Daniel - Titulaire	
Madame BOURHIS Danielle - Suppléante	
Monsieur TANTER Raynald - Titulaire	
Monsieur BOUGUEON Robert - Suppléant	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Madame ZAMUNER Christine - Titulaire	
Monsieur JOUSSEAUME Eric - Suppléant	
Monsieur LE PORT Bruno - Titulaire	
Monsieur MARZIN Jean-François - Suppléant	
Monsieur LE FLOCH Erwan - Titulaire	
Madame PENCALET Françoise - Suppléante	

Reçu à la Préfecture  
 du Finistère le  
5 FEV. 2020

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Pont-l'Abbé, le .....

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.17	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.23	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.25	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.28	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.29	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.33	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.34	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.35	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.37	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.38	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.39	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.40	A4 - Etat des provisions	X	
p.41	A5 - Etalement des provisions	X	
p.42	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.43	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.44	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.45	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.46	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.47	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.48	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.49	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.50	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.51	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.52	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.53	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.54	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.55	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.56	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.57	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.58	C1 - Etat du personnel	X	
p.60	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.61	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.62	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.63	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.64	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.65	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.66	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

